



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050195

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/07/2023 11H42 C:000008 I:29894
V/REF : 896930
V/Email reçu le Vendredi 21/07/2023 à 11H42

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 00019
IMMEUBLE : LES PRIMEVERES
RUE CLAUDE BERNARD
01100 BELLIGNAT

Feillens, le 13 Mai 2024

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 4 RUE CLAUDE BERNARD - BELLIGNAT - MR ALVES 0774966702 ETAGE 3 LGT 1031
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE PANNE SUR VOLET ROULANT DE LA CUISINE
XX
REPLACEMENT MANIVELLE VOLET
XX
PRISE DE COTE POUR LA PORTE D'ENTREE
XX
PRISE DES COTES PORTES DE PLACARD
XX
REPLACEMENT 3 POIGNEE DE TIRAGE PORTE INTERIEUR ET 3 SERRURES
(MS00065/MS00068/MS00005/MS00043)

Donneur d'ordre : Mme A CORBELIN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 12 SEPTEMBRE 2023 A 13H30
TOUJOURS PRESENCE DE PUNAISES DE LIT

LE 23 NOVEMBRE 2023 A 16H30
PREVOIR REMPLACEMENT POIGNEE ET SERRURE

LE 19 DECEMBRE 2023 A 17H45
PRISE DE COTE PORTE DE PLACARD
3 SERRURES ET POIGNEE A CHANGER

OBSERVATIONS : CE LCOMPTER Email envoyé le 03/05/24 à 14H44 Mme S GUESSOUM

CR LOCCUPAN Email envoyé le 13/09/23 à 15H18 Mme S GUESSOUM

MALGRES VOTRE MAIL NOUS INDIQUANT LE TRAITEMENT DU LOGEMENT CONTRE LES
PUNAISES DE LIT, NOTRE TECHNICIEN S'EST RENDU SUR PLACE ET AFFIRME AVOIR
DE NOUVEAU VU DES PUNAISES.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050195

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Suite a donner : OUI. Le 23/11/2023 a 17:02

Suite a donner : OUI. Le 19/12/2023 a 18:29

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	91,05	91,05
4,00	MS00012-Rempl.Cassette roul.pr portes	1	50,58	202,32
1,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	1	35,40	35,40
2,00	MS00019-Rempl.Béquille mét.chromé carr7m	1	15,17	30,34
2,00	MS00023-Reglage porte coulissante	1	50,58	101,16
1,00	H(s) Menuisier le 23/11	2	48,00	48,00
1,00	H(s) Menuisier le 19/12	3	48,00	48,00
TOTAL H.T.				556,27
T.V.A. a 10,00%				55,62
TOTAL T.T.C.En EURO				611,89

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 896930 du 21/07/2023

P-MUT

SEMCODA
AGENCE D'OYONNAX
188, rue Anatole France
CS 30595
01117 OYONNAX CEDEX
Tel:04.74.73.06.78

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: jura@servimo.fr

Lieu d'intervention

4 RUE CLAUDE BERNARD

LES PRIMEVERES

01100 BELLIGNAT

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00019-00004-00001-00031 H / Type 2 / 03

Etage : 03

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230509003-1

Délai

Date limite exécution : 05/08/2023

Observations

MUT: CALAIS/ LV DU 30/06/2023

SOUS PASS

ANNULE ET REMPLACE ENVOI PRECEDENT

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté
MS00065 Recherche de panne pour VR électrique cuisine	1,00
MS00068 Remplacement d' une manivelle, y compris toutes sujétions CUISINE	2,00
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE remettre porte en place + PORTE DE PLACARD	4,00
MS00043 Poignée de tirage pour porte	1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX

EDN4



Bon de Commande

N° : 896930 du 21/07/2023

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

Demande de travaux suivie par GUESSOUM Stella le 21/07/2023

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE D'OYONNAX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **4 RUE CLAUDE BERNARD LES PRIMEVERES 01100 BELLIGNAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **21/07/2023**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 896930